

Service émetteur : Secrétariat de la CDSP  
Affaire suivie par : Isabelle TARIOL  
Courriel : isabelle.tariol@ars.sante.fr  
Téléphone : 05 34 30 24 94  
Télécopie: 05 34 30 26 46

**RAPPORT D'ACTIVITE**

**Année 2018**

**Commission Départementale des Soins  
Psychiatriques**

**ARIEGE (09)**

**I - STATISTIQUES D'ACTIVITE EN 2018**

(voir tableau chiffré annexé, conforme à l'article R 3223-11 du code de la santé publique)

Les données indiquées dans le I : Données de cadrage, tiennent compte maintenant, à la fois :

- des mesures nouvelles prises au cours de l'année 2018
- des mesures antérieures à 2018 et qui se sont prolongées au-delà du 01/01/2018.

Ainsi, nous disposons de l'activité globale de l'année étudiée.

**Bilan des mesures prises au cours de l'année 2018**

Globalement, **224** mesures de soins psychiatriques sans consentement ont été prises en 2018 soit 15 de plus qu'en 2017 représentant une augmentation de **7,17%**.

➤ **198 mesures de soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement :**

- 31 mesures avec 2 certificats (Art L.3212-1-II-1)
- 109 mesures « urgentes » avec 1 certificat (Art L.3212-3)
- 58 mesures « péril imminent » sans tiers (Art L.3212-1-II-2)

Mesures SDDE	2014	2015	2016	2017	2018
Procédure normale 2 certifs	44	42	38	20	31
Mesures "urgentes" 1 certif	73	98	111	104	109
Mesures " péril imminent "	43	66	66	43	58
<b>Total mesures SDDE</b>	<b>160</b>	<b>206</b>	<b>215</b>	<b>167</b>	<b>198</b>

Pour l'exercice 2018, les soins psychiatriques sur décision du directeur d'établissement (198 mesures) ont augmenté de **18,56 %** par rapport à l'exercice 2017 soit 31 mesures.

➤ **26 mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat :**

- 4 mesures (Art L.3213-1)
- 17 mesures « urgentes » suite à arrêté du Maire (Art L.3213-2)
- 5 mesures « détenus » (D398 CPP ou L.3214-3)

Mesures SDRE	2014	2015	2016	2017	2018
Admission directe	1	0	3	5	4
Mesures Urgentes (arrêté Maire)	20	21	23	25	17
Mesures Détenus	3	7	10	12	5
<b>Total de mesures SDRE</b>	<b>24</b>	<b>28</b>	<b>36</b>	<b>42</b>	<b>26</b>

Pour l'exercice 2018, les mesures de soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat ont diminué de 16 mesures par rapport à l'exercice 2017. Les mesures « **urgentes** » suite à un arrêté du Maire sont toujours majoritaires et représentent **65,38%** des mesures SDRE.

Les patients détenus ont une durée de séjour brève.

Les mesures concernant les détenus ont diminué de plus de 50% en 2018. En 2017, le poste de psychiatre chargé du suivi des détenus de la maison d'arrêt de Foix était vacant. En 2018, un psychiatre du CHAC a été chargé du suivi des détenus.

## **II – BILAN DE L'UTILISATION DES PROCEDURES D'URGENCE ET DE PERIL IMMINENT**

Pour l'exercice 2018, 58 mesures de « **péril imminent** » ont été prises représentant **29,29 %** des mesures de SDDE. Elles ont augmenté de 15 mesures.

Les mesures « **urgentes** » avec un certificat représentent **55 %** des mesures de SDDE soit 109 mesures et sont en augmentation de 5 mesures par rapport à l'exercice 2017 soit **4,8 %**.

Globalement, les mesures « **urgentes** » avec un certificat et les mesures de « **péril imminent** » représentent **84 %** des mesures de SDDE soit 167 mesures. Par rapport à l'exercice 2017, on constate une augmentation de 20 mesures.

## **III – SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE LA COMMISSION**

### ➤ **Composition de la C.D.S.P.**

La composition de la commission départementale des soins psychiatriques a été fixée ainsi qu'il suit par arrêté du préfet de l'Ariège en date du 7 mars 2018 :

- magistrat honoraire,
- psychiatre au Centre Hospitalier Ariège Couserans,
- psychiatre retraité,
- , représentant l'UDAF,
- représentant l'UNAFAM.

Depuis le mois de juillet 2017, le médecin généraliste a démissionné et n'a pas été remplacé.

Le conseil départemental de l'ordre des médecins de l'Ariège n'a pas trouvé de médecin généraliste volontaire pour siéger à la CDSP.

Depuis le mois de septembre 2012, le secrétariat de la C.D.S.P. est assuré par Agence Régionale de Santé Occitanie.

#### ➤ **Fonctionnement de la C.D.S.P.**

La commission s'est réunie 4 fois en 2018 au Centre Hospitalier Ariège Couserans à Saint Giron. Au cours de ces réunions, en fonction de l'ordre du jour et du temps imparti, elle s'est efforcée d'examiner un maximum de dossiers de patients faisant l'objet de soins psychiatriques sans leur consentement, en priorité les mesures de « péril imminent » et les mesures qui se prolongent au-delà d'un an soit 81 dossiers :

- SDDE            60 dossiers dont 23 mesures « péril imminent »
- S.D.R.E.        21 dossiers

Les membres de la commission se sont attachés à vérifier que les procédures se déroulent dans le respect de la liberté des personnes.

Les membres de la commission ont également vérifié le registre des lois et le registre de l'isolement et de la contention.

#### ➤ **Visites**

La commission a visité deux unités en 2018 :

- L'UAPA, pavillon Gaëtan de Clérambault, une unité ouverte de 22 lits,
- L'Unité de Réadaptation Psychiatrique (URP), pavillon Gérard de Nerval, unité ouverte de 20 lits.

A cette occasion, **11** patients ont été reçus par la CDSP.

#### ➤ **Plaintes et requêtes**

Aucun courrier n'a été reçu.

Fait à Toulouse, le 24 janvier 2019

Le Président de la C/D.S.P.

STATISTIQUES D'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES

Département(s) : 009  
 Période du : 01/01/2018  
 au : 31/12/2018

**I - Données de cadrage**

Les données chiffrées ci-dessous représentent les mesures ouvertes en 2018 + celles ouvertes antérieurement et toujours en cours au 01/01/2018

<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques</b>	<b>311</b>
- dont nombre total de SDRE et SDJ	51
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	9
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	32
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	2
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	3
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	5
- dont nombre total de SDDE	260
- dont nombre de SDT	44
- nombre de SDTU	151
- nombre total de SPI	65
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an</b>	<b>62</b>
- dont nombre de SDRE et SDJ	22
- dont nombre de SDDE	40
- dont nombre de SPI	3
<b>Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques</b>	<b>211</b>
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	22
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	3
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	15
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	4
- dont nombre de levées de SDDE	189
- dont nombre de levées de SPI	55

Arrêté du 26 juin 2012 fixant le modèle du tableau des statistiques d'activité des commissions départementales des soins psychiatriques prévu à l'article R. 3223-11 du code de la santé publique

## II - Fonctionnement et activité de la CDSP

### Composition de la CDSP AU 31/12/2018

Membres prévus	Membres désignés	Membres siégeant effectivement
1 magistrat	1	1
1 psychiatre désigné par le procureur près de la cour d'appel	1	1
1 psychiatre désigné par le représentant de l'Etat dans le département	1	1
1 médecin généraliste	0	0
1 représentant d'association agréée de personnes malades	1	1
1 représentant d'association agréée de familles de personnes malades	1	1

### Activité de la commission du 1er janvier au 31 décembre 2018

<b>Nombre de réunions</b>	4
<b>Nombre de visites d'établissements</b>	2
<b>Nombre total de dossiers examinés :</b>	<b>81</b>
- dont SDRE et SDJ	21
- dont SDDE	60
- dont SPI	23
<b>Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :</b>	<b>51</b>
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	3
- SDRE et SDJ en programme de soins	16
- SDDE en hospitalisation complète	9
- dont SPI	2
- SDDE en programme de soins	23
- dont nombre total de SPI examinées	5
- dont SPI en hospitalisation complète	2
- dont SPI en programme de soins	3
<b>Nombre total de demandes ou de propositions de levée de la mesure de soins psychiatriques :</b>	<b>0</b>
- dont nombre de demandes adressées au préfet	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au directeur d'établissement	
- dont nombre de demandes satisfaites	
- dont nombre de demandes adressées au JLD	
- dont nombre de demandes satisfaites	
Nombre de réclamations adressées à la commission par des patients ou leur conseil	0